

MISE EN DEMEURE

Sous Direction Technique
Département réseaux d'accès
Réf : AT/DO29/SDT/DRA/271/2023

Mascara le : 04.07.2023

ALGERIE TELECOM – SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mascara

Le Directeur Opérationnel de Mascara
A Monsieur: Mr SAIM MOHAMED -
Gérant Entreprise MASCOM
Sis à 04 Rue Mehor Driss – Mascara

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.
Contrat D'ADHESION : N°18/2021 du 14.04.2021.

PROJET : Distribution réseau FTTH à localité Froha (Programme MOD)
ODS N° : 182/23 du 26/06/2023.

Importance : 990 accès.

Ouverture chantier : le 02.07.2023 et le 03.07.2023.

Votre entreprise SAIM MOHAMED est mise en demeure de l'avoir pas encore entamée les travaux sur le chantier de distribution du réseau ODN Modernisation à localité Froha ce jour le 04.07.2023, malgré mes rappels par mes services de la DOT ainsi du centre CMP de GHRISS.

La DOT Mascara est dans l'obligation de réaliser le projet dans les délais impartis, votre absence nuis à l'image de marque de votre entreprise et influe sur nos engagements envers la hiérarchie afin d'achever le projet dans les délais souhaités.

Dans le cas où vous n'auriez pas entamé les travaux dans les délais de quarante huit (48) heures, la DOT Mascara est dans l'obligation d'appliquer les clauses du contrat ainsi l'annulation du bon de commande.

Particulièrement signalé.

Signature: 
Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara

Signé le DOT de Mascara.